

NORMES DE L'ASSOCIATION RESQ

**de cours de niveau 3 pour la formation
de non-professionnels dans
le domaine du sauvetage
(premiers secours pour les personnes avec
mandat correspondant)**

« Normes de cours niveau 3 »

Sommaire

| | | |
|--------------|--|----------|
| 1. | Objectif général..... | 3 |
| 2. | Public cible | 3 |
| 2.1. | Conditions d'admission | 3 |
| 3. | Contenu de la formation | 3 |
| 3.1. | Revue des connaissances de base | 3 |
| 3.2. | Evaluation et observation du patient..... | 3 |
| 3.3. | Lésions corporelles à la suite d'un accident..... | 4 |
| 3.4. | Affections aiguës..... | 4 |
| 3.5. | Connaissances du matériel | 5 |
| 3.6. | Médicaments utilisés en urgence | 5 |
| 3.7. | Autoprotection/sécurité/hygiène | 5 |
| 3.8. | Gestion du stress | 5 |
| 3.9. | Droits/devoirs/comportement éthique..... | 6 |
| 3.10. | Informations sur les possibilités de formation continue et complémentaire | 6 |
| 4. | Procédure méthodologique et didactique..... | 6 |
| 5. | Matériel didactique | 7 |
| 6. | Examen et possibilité de répéter | 7 |
| 7. | Durée du cours | 7 |
| 8. | Attestation de cours | 7 |
| 8.1. | Durée de validité de l'attestation | 7 |
| 9. | Exigences requises pour les formateurs | 8 |
| 9.1. | Exigences requises pour les institutions..... | 8 |
| 9.2. | Exigences requises pour les formateurs niveau 3..... | 8 |
| 9.3. | Justificatifs à fournir | 8 |
| 9.4. | Validité | 8 |
| | Référence bibliographique:..... | 8 |

1. Objectif général

La formation de niveau 3 dans le domaine du sauvetage vise à permettre à des personnes non-professionnelles d'administrer les premiers secours en vue de maintenir la santé, de protéger et de sauver la vie, ainsi que d'empêcher l'apparition de complications (notamment en cas de lésions corporelles dues à un accident ou en cas de maladies aiguës).

Grâce à une évaluation différenciée de la situation et des moyens à disposition, l'obtention du niveau 3 signifie que le sauveteur est capable de prendre la décision la plus appropriée et d'engager les mesures adéquates jusqu'à l'arrivée des secours professionnels. Les non-professionnels qui ont atteint le niveau 3 représentent le trait d'union avec les secours professionnels et peuvent assister le personnel diplômé et/ou le médecin dans les interventions extra-hospitalières.

2. Public cible

Toutes les personnes intéressées qui sont disposées à s'engager dans une activité principale ou annexe moyennant une large formation de base et de solides aptitudes dans le domaine du sauvetage et des mesures préventives.

Est considéré comme requis pour être admis à des cours pour des fonctions spécifiques.

2.1. Conditions d'admission

- Cours BLS¹ et AED² valides selon les prescriptions SRC³.
- Certificat Niveau 2 (valable depuis moins de cinq ans) et/ou attestation de fréquentation régulière à des sessions de formation continue.

3. Contenu de la formation

3.1. Revue des connaissances de base

Objectif: Amener tous les participants au même niveau de formation.

Contenus:

- Échange d'expériences
- Révision des connaissances de base.

3.2. Evaluation et observation du patient

Objectif: Le participant peut dans diverses situations procéder à une observation différenciée du patient, identifier, évaluer et protocoler de manière cohérente les fonctions vitales ainsi que d'autres fonctions. Il est en mesure de surveiller et d'évaluer continuellement le patient et de transmettre les informations importantes.

¹ BLS = Basic Life Support

² AED = Défibrillation automatique externe

³ SRC = Swiss Resuscitation Council

- Contenus:**
- Répétition de l'ABCDE primaire
 - D; Défibrillation
 - E; Exposition (peau et T°, TA, pouls, pupilles)
 - Observations spéciales (blessures, sécrétions, saignements, etc.)
 - Déficits neurologiques, (mouvement et sensibilité, ainsi que réflexes simples)
 - Body-check
 - Comportement psychique/physique (conscience).

3.3. Lésions corporelles à la suite d'un accident

Objectif: Le participant peut, sur la base de ses connaissances, identifier une situation résultant d'un accident et prendre les mesures nécessaires. Il est en mesure de prévenir d'autres lésions par un comportement correct et un engagement adapté des moyens auxiliaires dont il dispose. Il assiste le personnel soignant diplômé (par exemple: l'ambulancier diplômé) et/ou le médecin pour prodiguer les soins au patient.

- Contenus:**
- saignements (artériels/veineux et saignement nasal)
 - types de choc
 - déplacement des voies respiratoires
 - lésions de la tête et du dos
 - fractures, luxations, foulures
 - blessures de la peau
 - urgences oculaires
 - problèmes auriculaires aigus
 - urgences thermiques (brûlures, gelures, hypothermie)
 - électrocution
 - urgences chimiques et empoisonnement en général (information sur le centre toxicologique).

3.4. Affections aiguës

Objectif: Le participant peut, sur la base de ses connaissances, identifier une situation aiguë et prendre les mesures nécessaires. Il est en mesure de prévenir d'autres complications par un comportement correct et un engagement adapté des moyens de sauvetage dont il dispose. Il assiste le personnel soignant diplômé (par exemple: l'ambulancier diplômé) et/ou le médecin pour prodiguer les soins au patient et surveiller ses fonctions vitales.

- Contenus:**
- urgences cardiaques et circulatoires (infarctus, angine de poitrine, etc.)
 - troubles respiratoires (asthme, hyperventilation, œdème pulmonaire, embolies)
 - problèmes de tension artérielle
 - types de choc
 - maux de tête et de dos (contractures, migraines)
 - maux d'oreilles, de nez, de gorge (enflures, douleurs)
 - douleurs abdominales (coliques, saignements, naissance prématurée, appendicite)
 - douleurs aux extrémités (obstruction veineuse/artérielle, inflammations)
 - métabolisme (diabète)
 - maladies neurologiques (épilepsie, accident vasculaire, méningite)
 - urgences psychiatriques (dépressions, manies, schizophrénie)
 - modifications du comportement psychique (angoisses, troubles du comportement, agressions)
 - concernant spécialement les enfants (accès de fièvre, syndrome de croup, diarrhées et vomissements).

3.5. Connaissances du matériel

Objectif: Le participant possède les connaissances nécessaires pour engager adéquatement le matériel existant en fonction de la situation; il connaît également la manière d'entretenir ce matériel et sait comment il est utilisé lors d'un sauvetage.

Contenus :

- Pansements simples et spéciaux
- Attelles simples et spéciales
- Matériel de dégagement et de positionnement (brancards / minerves, etc.)
- Bouteilles d'oxygène et appareils y relatifs
- Instruments de rinçage pour les yeux
- Tests rapides, pour le diabète par exemple.

3.6. Médicaments utilisés en urgence

Objectif: Le participant est informé des principaux médicaments utilisés pour les premiers secours ainsi que dans un poste sanitaire; il est en mesure, après clarification auprès d'un médecin, d'administrer correctement le cas échéant les médicaments qui ont été prescrits.

Contenus:

- diverses formes de médicaments (pilules, gouttes, suppositoires, pommades, etc.) et leur administration
- responsabilité dans la manipulation des médicaments
- conservation et élimination des médicaments
- vignettes.

3.7. Autoprotection/sécurité/hygiène

Objectif: Le participant reconnaît les dangers possibles et leurs conséquences, afin de ne pas s'exposer ni exposer les patients à des risques supplémentaires. Il fait appel à d'autres sauveteurs aussi rapidement que possible, et est en mesure de répartir les différentes tâches. Le participant utilise les moyens et les méthodes nécessaires pour nettoyer, décontaminer et désinfecter le matériel.

Contenus:

- Refreshing niveau 2 (éventuellement connaissances de base Niveau 2)
- Sécurisation du lieu de l'accident
- Développements des infections
- Hygiène personnelle et protection
- Nettoyage et désinfection du matériel
- Principes concernant le matériel sale, contaminé et stérile
- Principes de gestion

3.8. Gestion du stress

Objectif: Le participant peut comprendre les situations potentielles de stress, et est informé en ce qui concerne les méthodes de gestion du stress.

Contenus:

- Refreshing niveau 2 et échange d'expériences
- Reconnaître ses propres limites et demander de l'aide
- Reconnaître les symptômes de stress
- Informations sur le debriefing
- Transmission d'adresses de contacts possibles pour la gestion du stress.

3.9. Droits/devoirs/comportement éthique

Objectif: Le participant connaît ses compétences, les bases légales, ainsi que les directives et recommandations relatives à la prévention des accidents. Il peut en déduire les conséquences possibles en cas de comportement incorrect (obligation d'informer en cas de fautes).

Contenus:

- Refreshing niveau 2
- Directives et recommandations (SUVA⁴ / CFST⁵)
- Information sur l'activité et les principales organisations et institutions de sauvetage: institut toxicologique, services de sauvetage, police, services du feu, REGA, etc.
- Collaboration avec les organisations susmentionnées
- Discrétion et information (secret professionnel/protection des données)
- Devoir de diligence.

3.10. Informations sur les possibilités de formation continue et complémentaire

Objectif: Le participant est informé des autres offres de cours et des formations continues, existantes, ainsi que sur les objectifs et de la nature de ces derniers.

Contenus:

- Objectif et nature des diverses offres de formation dans le domaine du sauvetage (chaîne de sauvetage)
- Conditions d'admission aux divers cours et/ou niveaux
- Raisons de suivre des sessions de formation complémentaire
- Durée de validité des cours et possibilité de les répéter
- Possibilités d'engagement pour chaque niveau acquis
- Offres de cours méthodologiques et didactiques (p.ex.: profil des formateurs pour les divers niveaux).

4. Procédure méthodologique et didactique

- Les aptitudes pratiques doivent être exercées au moyen d'exemples concrets (il faut prévoir environ 50% pour la partie pratique)
- La transmission des connaissances via différents moyens audiovisuels (50% du temps doit être consacré à la théorie)
- Planifier un suivi de la formation (évaluations formatives) sur la base d'exercices pratiques
- Motiver les participants à suivre des sessions de formation complémentaire dans leur domaine et insister sur leur importance dans la chaîne de sauvetage.

⁴ SUVA = caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident

⁵ CFST = commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail

5. Matériel didactique

- Mannequin (Rea-Fantom, la qualité doit pouvoir être testée selon les normes SRC, par ex. contrôle écrit)
- Il serait souhaitable de développer un outil didactique global et uniformisé avec thèmes / contenus, objectifs / durées
- Media diversifiés pour transmettre les données
- Masques de poche, gants
- Modèles anatomiques, affiches, transparents, etc.
- Pansements, compresses, attelles, etc.
- Matelas sous vide
- Minerves
- Brancards
- Appareilles à tension artérielle
- Défibrillateurs automatiques
- Bouteilles d'oxygène, masque à oxygène, lunettes à oxygène
- Respirateur
- Moyens auxiliaires pour le rinçage des yeux
- Glycomètre
- Médicaments (placebo) à des fins de démonstration.

6. Examen et possibilité de répéter

- Admission à l'examen BLS et AED valable selon les prescriptions SRC
- Examens écrits ou pratiques avec justification des diverses interventions
- Il convient d'offrir la possibilité de répéter l'examen, en cas d'un premier échec.

7. Durée du cours

Niveau 3 (cours de mise à niveau sans AED et BLS): il faut prévoir au moins 6 jours de cours.

8. Attestation de cours

L'attestation est délivrée par l'organisateur du cours.

8.1. Durée de validité de l'attestation

Fréquentation régulière de sessions de formation continue et complémentaire (au moins 1 jour par an).

BLS et AED à répéter selon les prescriptions du SRC.

9. Exigences requises pour les formateurs

9.1. Exigences requises pour les institutions

- Assurer l'organisation du cours, sa tenue et fournir la documentation de cours
- S'assurer que les responsables de cours et les formations satisfont aux exigences professionnelles, méthodologiques et didactiques prescrites, et respectent les lignes directrices émises par les instances responsables
- Pour chaque cours proposé, une personne au moins doit posséder une attestation de formation⁶
- Prendre la responsabilité pour l'assurance de qualité.

9.2. Exigences requises pour les formateurs niveau 3

- Compétence méthodologique et didactique pour les tâches spécifiques
- Attestation: bases de la formation des adultes (cours de trois jours au minimum; l'attestation de formation complémentaire et de stage pratique ne doit pas dater de plus de quatre ans)
- Personnel soignant diplômé et/ou ambulanciers diplômés, médecins spécialisés ou personne pouvant attester d'une expérience pratique dans un service d'ambulance de trois ans au minimum
- Attester d'une expérience pratique comprenant le contact avec des patients qui ne date pas de plus de cinq ans
- Personnes qui exerçaient déjà une activité de formateurs avant la mise en vigueur de la certification des non-professionnels et qui ont suivi régulièrement des sessions de formation continue ou complémentaire dans le cadre de cette activité
- Être titulaire d'un certificat BLS et AED selon les prescriptions SRC.

9.3. Justificatifs à fournir

- Attestation de compétences
- Attestation d'expérience pratique comprenant le contact avec des patients
- Attestation d'une formation complémentaire et continue régulière.

9.4. Validité

- Les certificats de formateurs sont valables quatre ans
- Les prescriptions du SRC s'appliquent à la validité des „BLS et AED“.

Référence bibliographique:

- Swiss Resuscitation Council SRC, Catalogue des cours 2002
- Swiss Resuscitation Council SRC, AED

Adopté par les membres du comité de pilotage du projet «office de certification pour la formation des non-professionnels dans le domaine de sauvetage» le 15 janvier 2003

Approuvé par la SMEDREC le 16 janvier 2003

⁶ Délai transitoire : Après la définition d'un délai transitoire la direction de tout cours doit être remise à un formateur certifié

Algorithme ABCD pour le secouriste

Le schéma se trouve actuellement en cours de remaniement. En cas de questions, vous voudrez bien vous adresser à l'Office de certification RESQ, tél. 031 960 75 93 ou à info@resq.ch.